CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT

6ème ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 11 septembre 2018, 19 h
Centre communautaire Champigny
7519, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Réjean Martel	Président
M. Benoît Lemieux	Vice-président
Mme Aline Dumont	Secrétaire
Mme Maude Lortie	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Lothar Marzell	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Alicia Montoni	Trésorière
M. Laurier Bérubé	Administrateur
Mme Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge-Laurentien

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau
Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

9 citoyens présents.

18-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h 02. Il souhaite la bienvenue aux personnes participantes, de retour après les vacances d'été puis présente l'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-06-03	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2018	19 h 05
18-06-04	Suivi au procès-verbal	19 h 10
18-06-05	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 15
18-06-06	Période de questions des citoyens	19 h 35
18-06-07	Dossiers du conseil de quartier • VDAAA • Table concertation vélo • Qualité de l'air • Revitalisation des berges de la rivière Lorette • Autre (s) dossier (s) : page Facebook	19 h 50
18-06-08	Correspondance et trésorerie	20 h 25
18-06-09	Divers	20 h 30
18-06-10	Levée de l'assemblée	21 h 15

18-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Au Point 18-06-07, on ajoute le sujet *Matières résiduelles*.

Résolution CQA-18-CA-24

Mme Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-06-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 JUIN 2018

Au Point 18-05-09, on lira dorénavant : « M. Benoît Lemieux informe d'un solde bancaire **au 31 mai 2018** de 1 634,23 $. ». La dernière résolution du procès-verbal est corrigée pour CQA-18-CA-**23**.

Résolution CQA-18-CA-25

Sur proposition de Mme Maude Lortie, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2018 avec les corrections susmentionnées.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-06-04 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Feux de signalisation au coin de la route Jean-Gauvin et de l'avenue Jules-Verne : Les feux seront en opération cette semaine.

Nous n'avons pas reçu de réponse concernant les deux demandes de citoyens :

- Un bilan en regard du débordement fréquent de la rivière Lorette a été produit par la Ville. Est-il possible d'en obtenir une copie?
- Sur les coûts d'entretien de la portion de la route Jean-Gauvin (qui contourne l'aéroport) qui n'est pas asphaltée versus l'asphaltage de cette route qui est de plus en plus utilisée.

Consultation publique sur le projet résidentiel au coin de l'Aéroport et de Notre-Dame : La consultation n'a pas eu lieu car Mme Marie-Josée Savard a considéré qu'il restait encore beaucoup de questions sans réponses concernant le projet. Elle préférait obtenir toutes les réponses avant de le présenter en consultation publique. Le CQ est sans nouvelles de ce dossier pour le moment.

Le promoteur présent dans la salle confirme que les plantes horticoles et indigènes sur le terrain ont été préservées. M. Réjean Martel suggère qu'il communique avec la Société des amis du jardin Van den Hende. M. Martel accepte de contacter M. Jean-Denis Brisson pour lui faire part du suivi.

18-06-05 PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme Marie-Josée Savard

Elle est retenue ce soir par une consultation publique.

M. Rémy Normand

M. Rémy Normand confirme que Mme Marie-Josée Savard est à rassembler les réponses aux questions du projet résidentiel au coin de l'Aéroport et de Notre-Dame.

Il mentionne ensuite que les autorités de la Ville se font discrètes et réservées face aux élections provinciales. Aussi elles sont à préparer le dossier du budget de la Ville.

Enfin, il invite les citoyens à se rendre sur le site de la Base de plein air de Sainte-Foy pour observer la construction du nouveau pavillon d'accueil. Le développement est impressionnant.

Le président M. Réjean Martel tient à adresser des félicitations au RTC pour la très bonne organisation des navettes lors du Festival d'été. Un citoyen informe qu'il en a été de même pour les Feux Loto-Québec. M. Normand, président du RTC, rapportera ces compliments à toute l'équipe du RTC.

18-06-06 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

En regard de la Base de plein air de Sainte-Foy, un citoyen souhaite qu'on fasse attention à la tarification. En effet, l'endroit est apprécié notamment par les familles à faible revenu; d'où l'importance de contenir la tarification.

M. Rémy Normand répond qu'il a été entendu avec le nouveau gestionnaire, que les coûts des services actuels devraient demeurer selon la tarification appliquée présentement. Cependant il ne peut se prononcer sur le développement d'autres services dont les coûts seront à la discrétion du nouveau gestionnaire.

Le même citoyen poursuit en déplorant que la circulation automobile est beaucoup trop rapide sur l'avenue Benjamin-Sulte dans la portion entre le boulevard Chauveau et l'avenue Notre-Dame, tout près d'une école. On l'invite à composer le 311 pour signaler la situation.

Le promoteur du projet résidentiel au coin de l'Aéroport et de Notre-Dame, présent dans la salle, affirme qu'il a été prévenu à la dernière minute de l'annulation de la consultation publique sur son projet. Il aimerait connaître le pourquoi de ce report. M. Réjean Martel relate les propos tenus par Mme Marie-Josée Savard lors de la dernière séance, pour motiver l'annulation.

Un autre citoyen aimerait que le conseil de quartier obtienne, de Mme Savard, de l'information concernant les démarches entreprises quant à l'étude de la circulation dans le secteur.

Un autre citoyen a observé l'absence de tonte des fossés sur une portion du rang Saint-Ange et sur le rang Saint-Denis. Il s'interroge sur la fréquence de coupe à

ces endroits? Mme Priscilla Lafond fera un suivi. Un autre citoyen renchérit sur les fossés de la route de l'Aéroport qui mériteraient également une bonne tonte. De plus, il ajoute que l'uniformisation des accotements permettrait une circulation plus sécuritaire pour les cyclistes et les piétons.

Un dernier citoyen exprime un souhait sur la modernisation des feux de circulation. M. Normand lui répond que la Ville détient un gestionnaire artériel performant pour assurer une circulation fluide sur les voies publiques.

Concernant les travaux sur le boulevard Chauveau et le boulevard de l'Auvergne, est-ce qu'il y aura une piste cyclable?

18-06-07 DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

VDAAA : M. Lothar Marzell se dit toujours intéressé à piloter ce dossier. Néanmoins il se questionne sur la pertinence d'y participer puisqu'on y parle peu des territoires agricoles mais plutôt du développement d'activités agricoles au niveau économique. Des échanges s'ensuivent et finalement M. Marzell poursuivra sa participation au sein du comité.

Table concertation vélo (TCV) : La prochaine réunion aura lieu le 24 septembre 2018. M. Laurier Bérubé est le nouveau représentant du CQ à cette Table en remplacement de M. Benoît Lemieux. Cette Table opère en collaboration avec la Ville. On peut consulter le site Internet de la Ville si on veut connaître les travaux d'amélioration du réseau cyclable pour 2018.

Qualité de l'air : Rien à signaler.

Revitalisation des berges de la rivière Lorette : Le rapport de ce projet sera livré en octobre prochain. On y décrira le bilan du projet. Pour l'heure, l'équipe responsable est à compléter la plantation.

Page Facebook : La page Facebook du CQ est active depuis trois semaines. Mme Alicia Montoni est l'initiatrice de cette page. On pourra y déposer de l'information sur différents dossiers du CQ. M. Réjean Martel invite les membres à publiciser l'existence de cette page.

Agir pour des voisinages en santé : Le 13 juin dernier, M. Benoît Lemieux et M. Sébastien Deveault ont assisté à la présentation de cette démarche offerte aux conseils de quartier. Elle s'adresse aux acteurs désireux d'intervenir positivement sur les liens sociaux dans le voisinage. Pour en savoir davantage, on peut consulter : voisinssolidaires.ca/Québec.

Mme Maude Lortie mentionne que depuis plus de trois ans, une activité est organisée dans sa rue lors de la Fête des voisins. M. Rémy Normand ajoute qu'il y a une croissance des demandes à la Ville pour l'obtention d'autorisations afin d'organiser des activités de voisinage. Celle-ci peut fournir de l'équipement ou procéder à la fermeture d'une rue si tel est le désir.

Matières résiduelles : Lundi 10 septembre 2018, M. Benoît Lemieux a participé au lancement de la *Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec*, qui se tenait au Club social Victoria. Il remet une brochure aux collègues administrateurs et résume la rencontre. On apprend notamment que la Ville de Québec s'est fixé un grand objectif soit d'atteindre un taux de valorisation de 82 % de ses matières résiduelles pour 2028. Un plan d'action 2018-2023 accompagne la Vision et énumère les actions privilégiées par la Ville durant cette période.

18-06-08 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance : Mme Priscilla Lafond remet la revue Urbanité.

Par ailleurs, elle indique que la séance du 14 mai 2019 doit être déplacée puisque la date coïncide avec l'activité des bénévoles (activité de reconnaissance) organisée par la Ville. Après consultation, les administrateurs conviennent d'une nouvelle date de séance soit le mercredi 15 mai 2019.

Trésorerie : M. Benoît Lemieux informe d'un solde bancaire au 31 août 2018 de 1 511,38 $.

Un nouveau chèque de 50,00 $ sera émis à la conférencière de la dernière assemblée générale puisque le premier chèque provenait de l'ancien compte du conseil.

Résolution CQA-18-CA-26

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par Mme Aline Dumont, il est résolu de remettre un montant de 80 $ à Mme Francine Lafrenière pour la rédaction du présent procès-verbal.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQA-18-CA-27

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par Mme Aline Dumont, il est résolu d'approuver la dépense de 34 $ pour la mise à jour annuelle du dossier du conseil de quartier de l'Aéroport, auprès du Registraire des entreprises.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-06-09 DIVERS

Aucun sujet n'est proposé.

18-06-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 20 h 50 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par Mme Francine Lafrenière.

Signé	***Signé***
Réjean Martel, président	Aline Dumont, secrétaire